

N° 2024-077

**SUPPRESSION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS
NON COMPLET**

L'an deux mil vingt-quatre le 04 septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 28 août, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMOOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, M. TRAISSARD Robert, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne (donne pouvoir à M. Michel GOSTOLI), BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), DUCHOSAL Sylviane (donne pouvoir à M. Lucien SPIGARELLI), PAVIET Rose (donne pouvoir à Mme Bernadette CHAMOOUSSIN)
M. HANRARD Bernard (donne pouvoir à M. Christian VIBERT)

Absents :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel
M. VILLIBORD Guillaume.

Le Président rappelle au Conseil qu'afin de répondre aux besoins de la population en perpétuelle évolution et afin d'assurer un service efficient au sein de France Services, il a, par délibération du 17.01.2024, créé un poste d'adjoint administratif à temps non complet, à raison de 28 h / semaine.

Il précise que ce poste est occupé par l'agent initialement recruté sur un poste à 26 h lequel est aujourd'hui vacant et n'a plus lieu d'être.

Aussi, il propose de supprimer le poste créé le 15/03/2023.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant que le poste d'adjoint administratif à temps non complet est vacant et n'a plus lieu d'être,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial sollicité sur ce dossier le 4/09/2024,

APPROUVE la suppression du poste permanent d'adjoint administratif à temps complet, créé le 15.03.2023.

FAIT ET DELIBERE LE 04 SEPTEMBRE 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTEISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX